



MÉMOIRE

DÉPOSÉ PAR LE RÉSEAU ACCORDERIE
DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES

2024-2025

RÉSEAU
Accorderie

**Le présent mémoire s'adresse à
M. Eric Girard, ministre des Finances**

**Mémoire
Consultations prébudgétaires 2024-2025**

📍 160, rue Saint-Joseph Est,
Québec (QC) G1K 3A7

☎ 418.524.2597

✉ reseau@accorderie.ca

🌐 www.accorderie.ca

Personne contact

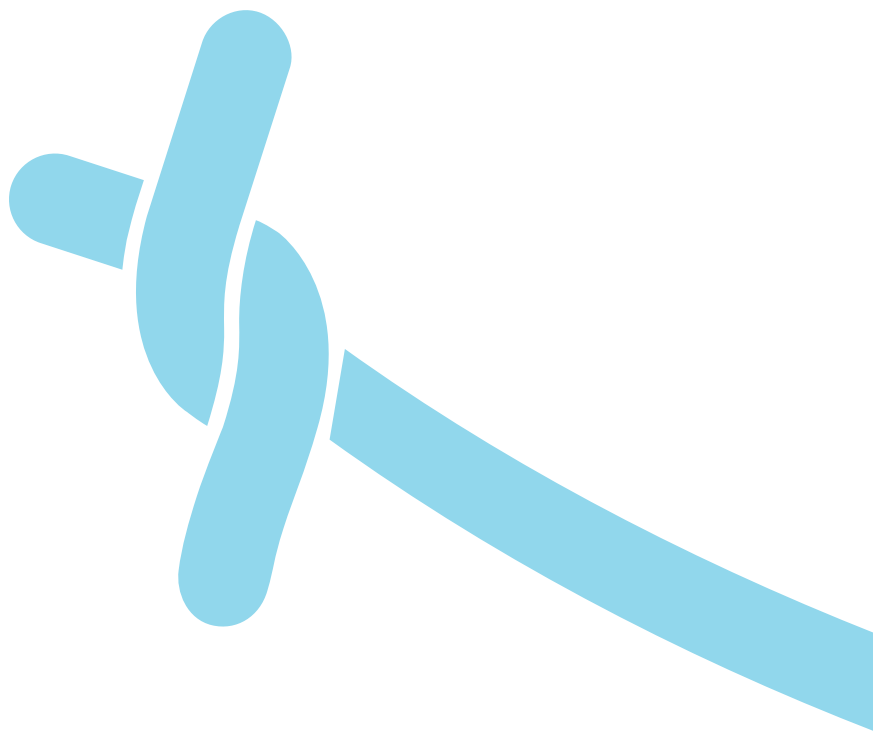
Nadia Mohammed-Azizi
Directrice générale

✉ nadia.ma@accorderie.ca



TABLE DES MATIÈRES

Le contexte.....	4
Le Réseau Accorderie.....	5
Portrait.....	6
Notre modèle.....	7
Développement des Accorderies.....	8
Nos recommandations.....	8
ANNEXE.....	8



LE CONTEXTE

Le budget 2024-2025 du gouvernement du Québec s'inscrira dans un contexte économique incertain après une année plutôt difficile pour la population. Pensons notamment à l'inflation, à la crise du logement ou encore à la pénurie de main-d'œuvre qui affecte bon nombre de Québécois.e.s. Malheureusement, ce sont les personnes les plus démunies qui écopent dans ce contexte économique exigeant. Pour nous, l'image la plus frappante est celle des banques alimentaires qui ont eu peine à accomplir leur mission dans un contexte où la demande était hors du commun cette année.

Encore une fois, le secteur communautaire et les coopératives de solidarité se sont avérés incontournables pour braver la tempête qui semble vouloir s'étirer. Par le fait même, nous tenons à saluer le travail du gouvernement qui a fait preuve de flexibilité dans des moments clés, que ce soit en bonifiant l'enveloppe pour les banques alimentaires ou l'aide d'urgence fournie à l'Accueil Bonneau pour assurer le maintien de ses services alimentaires. Nous avons là une démonstration claire des besoins croissants dans nos communautés et de la nécessité d'offrir une aide conséquente dans ces moments plus difficiles.

Dans ce contexte, le Réseau Accorderie émet deux constats :

1. Le secteur communautaire est un incontournable pour assurer une offre de services essentiels pour les populations les plus marginalisées.
2. Le gouvernement a tout à gagner de bonifier l'enveloppe dédiée au secteur communautaire, notamment pour réduire l'incertitude des organismes quant au financement, mais surtout pour bonifier l'offre de services pour répondre aux besoins toujours grandissants, particulièrement en période de crise.

À titre de rappel, la Table nationale des corporations de développement communautaire indique que pour 100 M\$ investis dans le communautaire par le gouvernement, ce sont 183,7 M\$ qui sont injectés dans l'économie québécoise. Ce même 100 M\$¹ représente et génère un PIB de 110 M\$. Il faut aussi souligner que le tout se fait, malgré un sous-financement de 12% par rapport à il y a 20 ans².

Il importe de noter que le gouvernement a fait un pas dans la bonne direction avec le dépôt du [Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027](#). Nous saluons le travail de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Mme Chantal Rouleau, qui avance dans le déploiement du plan alors que certains de nos membres ont déjà pu déposer une demande de financement. Cela étant, nous espérons que les sommes rattachées aux différentes mesures du plan seront bonifiées au bénéfice de la population à la hauteur des besoins qui se trouvent décuplés dans la situation actuelle.

Néanmoins, nous nous réjouissons de constater que les objectifs du Plan d'action sont en phase avec la mission du Réseau Accorderie. En ce sens, nous sommes convaincus que notre organisation soutient des milliers de personnes, dans diverses régions du Québec, particulièrement en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en brisant l'isolement des personnes marginalisées et en permettant à tout un chacun de valoriser ses talents et ses compétences à travers les différentes activités offertes par leur Accorderie, mais aussi par leur participation active à la vie démocratique de celle-ci.

Alors que l'incertitude économique plane, il est important que le gouvernement augmente ses investissements dans le secteur communautaire pour maintenir en place une gamme de services clés, notamment auprès des plus vulnérables.

1 Table nationale des corporations de développement communautaire, *Étude de l'impact économique des Corporations de développement communautaire*, 26 novembre 2021, p.10, www.tncdc.com/wp-content/uploads/2022/02/Rapport-TNCDC-final.pdf

2 *Ibid.*, p.9, www.tncdc.com/wp-content/uploads/2022/02/Rapport-TNCDC-final.pdf

LE RÉSEAU ACCORDERIE

Créé en 2006, le Réseau Accorderie a pour mission d'**agir pour la transformation sociale**, en accompagnant le développement des Accorderies. Innovation sociale québécoise reconnue à l'international, les Accorderies **luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale** depuis 2002. L'Accorderie utilise l'échange de services dans une perspective de solidarité, de coopération et de plus grande justice sociale afin, notamment, de **briser l'isolement des personnes marginalisées en valorisant leurs compétences et leurs talents**.

Le Réseau compte maintenant un peu plus de 3 520 membres et les services échangés entre les membres sont très variés : comptabilité, gardiennage, aide à l'emploi, transport et covoiturage, entretien et travaux manuels, aide aux devoirs, cuisine et préparation de mets, conseils informatiques, initiation à une langue, répit pour mères, etc.

Par ailleurs, à l'automne 2022, le Réseau Accorderie est devenu membre officiel du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), puis à l'automne 2023, du Collectif pour un Québec sans pauvreté. **Par le fait même, nous profitons de l'occasion pour appuyer officiellement les mémoires que ces deux organisations déposeront dans le cadre des présentes consultations prébudgétaires 2024-2025.**



PORTRAIT



44%

sont des personnes vivant seules



31%

sont des personnes âgées de plus de 65 ans

PLUS DE

3 520

ACCORDEUR.E.S



71%
sont des femmes

20%

sont des personnes issues de l'immigration



36%

ont un revenu familial annuel de moins de 20 000 \$



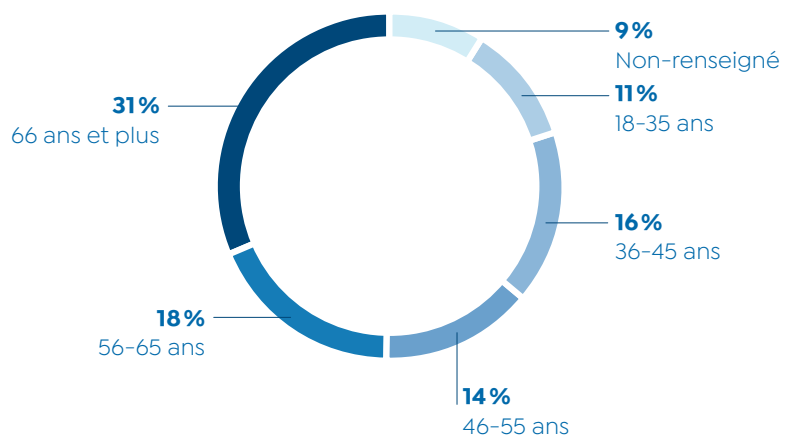
dont **13%** de moins de 10 000 \$

9%

Sont à la tête d'une famille monoparentale



ÂGE DES ACCORDEUR.E.S



NOTRE MODÈLE

Nous mettons en place un réseau d'échange de services entre toutes les personnes intéressées à joindre le système de L'Accorderie et favorisons **la mixité sociale** (âge, genre, culture, revenu). L'Accorderie fait appel aux talents, aux habiletés et aux connaissances des personnes. La monnaie d'échange est **le temps**. Les heures des membres, appelés Accordeur.e.s, ont toute la même valeur, peu importe le service échangé. Certaines des Accorderies organisent aussi de l'échange collectif, tel que des groupes d'achats et du crédit solidaire — petits prêts à la consommation — et de l'échange associatif appuyant le bon fonctionnement de l'Accorderie.

L'Accorderie contribue à l'amélioration de **l'estime de soi** grâce à la valorisation des talents et des habiletés de chacun. Elle favorise la participation à un **réseau social** ouvert et solidaire, **renforce le tissu social** et le sentiment d'appartenance et facilite l'intégration des nouveaux arrivants.

L'Accorderie stimule favorablement le **développement du pouvoir d'agir** des membres puisqu'elle leur permet d'améliorer eux-mêmes leurs conditions de vie et, surtout, de **sortir de leur isolement**.

Aussi, **l'Accorderie améliore les conditions de vie** de ses membres en leur donnant accès à des services que plusieurs ne pourraient s'offrir autrement et à des aliments de qualité à prix réduit grâce au groupe d'achats.

Une Accorderie naît de l'initiative de gens et d'organismes du milieu où elle s'implante. Un **ancrage fort** contribue à sa pertinence et à sa pérennité.

LES TYPES D'ÉCHANGES AU SEIN DES ACCORDERIES

ÉCHANGES INDIVIDUELS

Échanges entre deux membres ou entre un membre et un petit groupe de membres.

ÉCHANGES COLLECTIFS

Services d'intérêt général pour les Accordeur.e.s, par exemple, groupe d'achats et crédit solidaire.

ÉCHANGES ASSOCIATIFS

Les Accordeur.e.s participent au fonctionnement de l'Accorderie en prenant part de façon ponctuelle à des comités ou à des tâches précises et reçoivent des heures en échange.

LES COOPÉRATIVES POUR FAIRE FACE À UNE SITUATION ÉCONOMIQUE TENDUE

Au sein du Réseau Accorderie, une minorité de nos membres ont choisi le modèle coopératif, car c'est ce qui se prêtait le mieux à leur réalité locale et à leurs besoins – pensons notamment à l'Accorderie de Sherbrooke, un écosystème coopératif fort de notre province. Il importe de noter que leur impact est tout aussi important que celui des autres Accorderies du Réseau et qu'il s'agit simplement d'un choix au niveau de la constitution de leur organisation. Ces coopératives de solidarité ont choisi de se refuser la ristourne et donc, ne poursuivent pas d'objectifs lucratifs. **En ce sens, nous souhaitons que les Accorderies ayant fait le choix de la structure coopérative aient accès aux mêmes avantages que celles qui ont opté pour le modèle OBNL.**



NOS RECOMMANDATIONS

Un partenariat avec le gouvernement du Québec nous permettrait de bonifier notre offre de services. Voici nos recommandations :

1. Que le gouvernement accorde un financement récurrent de 175 000 \$ par Accorderie et de 250 000 \$ au Réseau Accorderie afin d'assurer leur bon fonctionnement et de maximiser leur impact au sein des communautés.
2. Que le gouvernement augmente les budgets et élargisse la portée du Plan d'action gouvernementale en matière d'action communautaire, notamment pour permettre aux Accorderies incorporées comme coopératives de solidarité d'avoir accès à la mesure 1.1.5 *Soutenir la mission globale des organismes à vocation multisectorielle*.

DÉVELOPPEMENT DES ACCORDERIES

Cette année, le Réseau a traité près de trente demandes d'information diverses. Nous avons reçu des demandes de différentes villes et régions du Québec allant de Havre-St-Pierre jusqu'à la MRC des Collines en Outaouais. À cela s'ajoutent les demandes de collaboration de nombreux étudiants universitaires et organisations diverses.

Or, nous nous retrouvons devant un enjeu de récurrence du financement. En effet, en ce moment, les Accorderies et le Réseau Accorderie souhaiteraient bénéficier d'un financement à la mission pour que le temps dédié au renouvellement de demandes de subvention puisse être dédié à l'expansion des services offerts.

En ce qui concerne les différentes Accorderies sur le territoire, un financement de 175 000 \$ permettrait d'assurer leur bon fonctionnement et de maximiser leur impact au sein de la communauté. Ce financement serait

utilisé pour l'embauche de deux ressources à temps complet par Accorderie et, surtout, pour la pérennité de l'offre de services. Nous savons que d'avoir une personne disponible pouvant accueillir les Accordeur.e.s est nécessaire pour atteindre les gens les plus vulnérables et que ceux-ci puissent bénéficier pleinement de notre système. Pour le Réseau, un financement de 250 000 \$ permettrait d'appuyer adéquatement les Accorderies afin qu'elles puissent continuer à déployer des initiatives prometteuses qui répondent aux besoins et aux intérêts de leurs membres en plus de favoriser le démarrage de nouvelles Accorderies dans d'autres régions du Québec.

Ces besoins sont inspirés de nos prévisions budgétaires et des [Seuils planchers de l'ACA — Méthode de calcul commune pour les besoins de financement à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome \(octobre 2022\)](#)³.

³ À titre explicatif « [l]es seuils planchers correspondent aux montants revendiqués pour le financement gouvernemental en appui à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome, excluant les deux autres modes de financement prévus par la Politique (ententes de services et projets). Les seuils planchers communs constituent ce que devrait être la participation minimale du gouvernement du Québec aux frais généraux (infrastructure de base et ressources humaines) et aux frais liés à la réalisation de la mission globale des organismes d'action communautaire autonome, incluant les activités liées à sa vie associative et à la vie démocratique, dans des conditions satisfaisantes pour les équipes de travail et les personnes rejointes. » (p.2)

ANNEXE

Université de Sherbrooke, *La contribution de trois Accorderies (Longueuil, Shawinigan, Sherbrooke) au maintien à domicile des personnes âgées*, Fiche synthèse, Novembre 2023, 2 p.

La contribution de trois Accorderies (Longueuil, Shawinigan, Sherbrooke) au maintien à domicile des personnes âgées.

Contexte de la recherche

Financée par le Conseil de recherches en Sciences Humaines du Canada (CRSH), cette étude (Morin, P., Bergeron, F., Giroux, S., Grenier, J. Gueye, S., Levasseur, M., Pigot, H., Roy, P., 2021-2024) avait comme objectif général d'accompagner la création d'écosystèmes locaux coopératifs, durables et intersectoriels, contribuant au maintien à domicile des personnes âgées et dont les fondements sont les capacités d'entraide d'une communauté locale mobilisée et soutenue par des Accorderies. Celles-ci gèrent des banques de temps favorisant l'échange de services entre membres grâce à une monnaie temporelle. Des entrevues (n= 44) ont été menées auprès d'accordeurs.es, d'employés.es d'Accorderies, d'intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux. Plusieurs travaux de recherche ont également été consultés.

La création d'écosystèmes locaux coopératifs, durables et intersectoriels

Contexte de l'étude: Le Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux de l'Université de Sherbrooke (RUISSS-UdeS) avait décidé d'appuyer financièrement trois Accorderies (Sherbrooke, Longueuil, Shawinigan) à l'aide d'une entente de partenariat finalisée en octobre 2020 entre les trois Accorderies, le RUISSS-UdeS et trois établissements membres du RUISSS-UdeS (Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie – CHUS, de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre).

Cette entente de partenariat était d'une durée de trois ans (2020-2023). Les Accorderies visées étaient ainsi appelées à créer, soutenir et animer des cellules d'entraide et d'échange de services dans les quartiers afin de contribuer au maintien à domicile des aînés et ce en travaillant étroitement avec les directions du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Constats quant à la création d'écosystèmes locaux coopératifs, durables et intersectoriels

Malgré l'entente formelle entre les trois Accorderies et les trois établissements du réseau, les liens de collaboration ont eu peine à se concrétiser en termes de références. Il en est résulté que l'insertion de ces établissements dans l'écosystème coopératif s'est avérée complexe à mener à terme. Toutefois cet écosystème existe bel et bien et il est en développement. Il prend alors la couleur locale de chaque territoire. Par exemple à Sherbrooke, il prend notamment la forme d'un partenariat étroit avec les coopératives d'habitation et d'une entente de services avec le service d'aide à domicile (SAD) du le CIUSSS) de l'Estrie – CHUS. À Shawinigan, il s'agit, par exemple, dans le cadre du projet « Les incroyables comestibles » de travailler main dans la main avec la CDC et les CPE et à Longueuil, d'un travail étroit de mobilisation avec la CDC.

Constats quant au maintien à domicile des aînés

Selon la littérature, les banques de temps favorisent le développement d'une communauté solidarisée par l'échange et la réciprocité, dont les membres peuvent à la fois occuper les rôles de bénéficiaire et de dispensateur. Les banques de temps mettent l'accent sur des valeurs prosociales et communautaires, notamment d'égalité. L'étude a effectivement mis en relief que les Accorderies constituent un lieu d'appartenance. L'échange égalitaire entre les membres structure le développement d'une solidarité de proximité. Les personnes aînées sont très présentes au sein de ces trois Accorderies et l'étude a documenté des effets positifs sur leur maintien à domicile.

Les menus travaux, la principale composante des services reliés au maintien à domicile (ex : l'aide pour le ménage et les travaux d'entretien mineurs) sont ainsi très valorisés par les personnes aînées. Quatre aspects ressortent explicitement des données recueillies: les demandes surpassent l'offre, sont diverses, différent selon le genre et impliquent une importante dimension relationnelle. Une forte proportion des demandes d'échanges de services ont donc un lien avec le « vivre chez soi ». La citation suivante d'un accordeur résume l'apport pour les personnes aînées d'avoir accès à de tels échanges de services.

« Ah oui oui, ça l'aide définitivement. Ça l'aide à rester à la maison, parce que surtout avec le coût de la vie qui augmente. Puis, si j'avais à dépenser tous ces frais-là, je ne pourrais pas, pas avec la pension. J'ai quand même 62 ans, donc non, je trouve que ça l'aide beaucoup pour qu'on peuvent rester ici là. (Accordeur)

Cependant, l'étude a aussi documenté des contraintes nuisant à un « Vieillir chez-soi dans sa communauté », notamment le fonctionnement de l'espace-membre centralisé des Accorderies. Une refonte du site est présentement en cours à cet égard. Mais la contrainte la plus critique est la précarité financière des Accorderies dont aucune n'est financée à la mission.

Recommandations

Reconnaissance du MSSS de l'apport des Accorderies au maintien à domicile des personnes aînées et de façon plus générale leur contribution au renforcement des communautés.

Soutien financier à la mission aux Accorderies.

Références

Lee, C. et al (2020). Community exchange and time currencies: a systematic and in-depth thematic review of impact on public health outcomes, *Public Health* 180, <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2019.11011>

Naughton, D., Cameron, A. Carpenter, J. (2020). Time-banking and the co-production of preventive social care with adults; what can we learn from the challenges of implementing person-to-person timebank in England, *Health and Social Care*, DOI : 101111/hsc.13166

Novembre 2023



DES ACCORDERIES PRÉSENTES DANS 7 RÉGIONS DU QUÉBEC





📍 160, rue Saint-Joseph Est,
Québec (QC) G1K 3A7

☎ 418.524.2597

✉ reseau@accorderie.ca

🌐 www.accorderie.ca

R É S E A U
Accorderie 